

DEPARTEMENT
DE L' EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES**

DATE DE CONVOCATION

LE : 02/03/2020

Séance du 06 MARS 2020

DATE D'AFFICHAGE

LE : 10/03/2020

L'an deux mil vingt,
Le six mars à dix-huit heures et trente minutes.

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 6

PRESENTS : 5

VOTANTS : 6 POUR

POUVOIRS : 1

Le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. BENY Marcel, le Président.

Étaient présents :

M. BOUILLON Georges, M BRISSONNET Sylvain, Mme ISAMBOURG Silvana, Mme JAUMOTTE Caroline.

Absentes excusées : Mme RIGAUX Carine (pouvoir remis à M. BOUILLON).

Formant la majorité des membres en exercice.

M. BRISSONNET a été élu secrétaire.

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 ce jour,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST.	SANS OBJET	SANS OBJET	SANS OBJET	SANS OBJET	SANS OBJET
FONCT.	+2908.94€	SANS OBJET	NEANT	SANS OBJET	+ 2908.94€

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2019 : 2908.94€

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 2908.94€

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE- LES- GASNY, le 06 MARS 2020.

Le Président, Marcel BENY.

